



Rapport sur les enquêtes du coroner en 2005

**Bureau du coroner en chef
26, rue Grenville
Toronto (Ontario)
M7A 2G9
416 314-4000**

Mars 2008

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Les cinq questions.....	1
Décision de faire enquête	2
Ce qu’une enquête du coroner n’est PAS	2
Les verdicts et recommandations.....	2
Méthode de distribution des recommandations de l’enquête.....	3
Évaluation des réponses données.....	4
 Les enquêtes du coroner en 2005	
 Rapport global des enquêtes en 2005	
Sommaire des enquêtes du coroner (2005) – selon le type d’enquête	5
Sommaire – enquêtes discrétionnaires(2005).....	8
Sommaire – enquêtes obligatoires faisant suite à une détention (2005).....	9
Sommaire – enquêtes obligatoires dans le secteur de la construction (2005).....	10
Sommaire – enquêtes obligatoires dans le secteur minier (2005).....	12
Sommaire – toutes les enquêtes du coroner (2005).....	13
Comparaison entre les types d’enquêtes et les circonstances du décès (2005).....	14
Enquêtes sans recommandations (2005).....	16
 Analyse historique des enquêtes du coroner (1999 – 2005)	
Nombre de recommandations par enquête (1999 - 2005).....	19
Nombre moyen de jours par enquête (1999 - 2005).....	22
Mise en œuvre des recommandations (1999 - 2005).....	25

Enquête n ^o	Nom du défunt/ de la défunte
1	McKINNEY, Jonathan
2	MONAHAN, Larry et WEST, Kenneth
3	BEGIN, Richard
4	COOMBS, Thomas et WAGG, Jason
5	CASWELL, Moira
6	MILLER, Garry Clifton
7	PAIANO, Antonio
8	JOLIN, Guy
9	BARRETT, Kenneth Charles
10	SMYTH, James Edwin
11	YENSEN, Jeffrey
12	SPARKS, Roger
13	K. M. (enfant)
14	REID, Percy
15	DIPLOCK, Drew Emerson
16	BLAIS, Denis
17	LAVASSEUR, Albert J.
18	CLEMENT, James et Ryan
19	BLENTZAS, Nicholas
20	BAKER, Cyril
21	COASTER, Kenneth Terry
22	DAVIDSON, William S.
23	HANNAN, Michael
24	FAUSTINI, Paolo
25	FAIRSERVICE, Terry
26	BISSCHOPS, Robert L.
27	BOREA, Ernesto Joseph
28	BENJAMIN, Troy
29	EL-ROUBI, Esseldine et LOPEZ, Pedro
30	NAKIC, Tamara
31	TAILLON, Daniel Maurice
32	MEERE, Arthur Ernest
33	TOPEY, Negus Tafari
34	HAWKINS, Richard
35	BLANCHETTE, Yvan
36	WHETHAM, John
37	LAMONDAY, Peter

38 SPURN, Gary O.
39 PRÉVOST, André
40 MARTIN, Alfred
41 LATIMER, Sabrina
42 EFFORD, David
43 ANWAR, Najib
44 BREDESEN, David N.
45 HOFFMAN, Victor
46 VOSS, Steven Allan
47 HAUGHTON, Dwight
48 MORENCY, Craig James
49 KENNEDY, Todd
50 HENDERSON, John
51 WELSH, Chapen
52 ROESTAD, John
53 FRENKEL, Kurt Alfred
54 RANDHAWA, Paramjit
55 PAIEMENT, Jerry
56 ROESLER, David
57 COOPER, Tyler
58 McKNIGHT, Robert
59 STREET, Tom
60 TEMPLE-MEDHURST, Mitchell
61 LAUZON, Albert
62 WHISSELLE, Roger
63 BOZIC, Tijana
64 JANIK, Marian
65 VANDERKOLFF, Helena
66 EIDE, Phillip
67 WOOD, Douglas Roy
68 JOANISSE, Stéphane
69 FURSMAN, Kevin Richard
70 LATHAM, Brian
71 SETH, Larry William
72 BELL, George
EVANS, Donald
EVANS, Caroline (Joy)
McKAY, Vivian
OSTER, Cynthia
73 ASHLEY, William
74 OLIVER, Robert Edward
75 BARKER, Ronald
76 EADIE, Randolph
77 LEE, Wallace
78 BOLGER, John Carl
79 McINNES, James
80 McNEIL, Edward

Résumé pour 2005

- On a effectué 80 enquêtes du coroner en 2005
- 19 % des enquêtes effectuées étaient discrétionnaires
- 81 % des enquêtes du coroner effectuées étaient obligatoires (détention, secteurs de la construction et de l'exploitation minière)
 - 49 % des enquêtes entraient dans la catégorie détention
 - 29 % des enquêtes entraient dans la catégorie construction
 - 4 % des enquêtes entraient dans la catégorie exploitation minière
- 17,5 % des enquêtes ont été conclues sans recommandation
- Au total, 621 recommandations ont été émises
- En moyenne, 77 % des organisations interrogées ont accepté de répondre
- En moyenne, chaque enquête en 2005 a duré 4,4 jours

D'après les réponses reçues au sujet des recommandations :

- 42 % ont été mises en œuvre
- 6 % seront mises en œuvre
- Dans 15 % d'entre elles, une recommandation de remplacement a été mise en œuvre
- Dans 2 % d'entre elles, une recommandation de remplacement sera mise en œuvre
- 13 % des recommandations sont à l'étude
- 2 % contiennent des questions non résolues
- 4 % ont été rejetées sans raison précise
- 2 % ont été rejetées en raison de déficiences
- 7 % ne s'appliquaient pas à l'organisme désigné
- 5 % sont restées sans réponse
- 1 % a reçu des réponses qui ne pouvaient pas être évaluées
- Parmi les décès ayant fait l'objet d'une enquête en 2005 :

- 25 % étaient naturels
 - 60 % étaient accidentels
 - 13 % étaient des suicides
 - 3 % étaient le fait d'homicides
- 100 % des enquêtes portant sur des décès survenus dans le secteur de la construction ont conclu à des morts accidentelles

Introduction

L'enquête du coroner trouve ses origines en Angleterre au XI^e siècle. Quand on découvrait un corps, un représentant de la Couronne devait répondre aux cinq questions suivantes :

- Qui était le défunt/la défunte?
- Où avait-il ou avait-elle perdu la vie?
- Quand avait-il ou avait-elle perdu la vie?
- Comment avait-t-il ou avait-t-elle perdu la vie?
- Qui était responsable de ce décès?

(N. B. De nos jours, la responsabilité ne peut plus être imputée par une enquête du coroner)

Pour l'aider à répondre à ces cinq questions, le « Crouner » (ou « Coroner ») convoquait tous les hommes des villages environnants pour venir témoigner. Par la suite, on a amélioré cette démarche par la sélection d'un jury pour entendre les témoignages.

Le rôle du coroner a été modifié au fil des siècles. De nos jours, en Ontario, les coroners sont des médecins nommés au service des collectivités où ils vivent. Les devoirs, actes et pouvoirs des coroners sont définis par la *Loi sur les coroners de 1990*. Cette loi constitue l'autorité législative et la référence pour les enquêtes du coroner. L'enquête en cas de décès relève des provinces, et il est possible que les autres provinces et territoires régissent la procédure avec des lois et des systèmes différents.

Les cinq questions

Lors d'une enquête en cas de décès, il faut répondre à cinq questions :

- Qui était le défunt?
- Où le décès est-il survenu?
- Quand le décès est-il survenu?
- Comment le décès est-il survenu (c'est-à-dire la cause médicale)?
- De quelle manière le décès est-il survenu?
(c'est-à-dire la classification ou les circonstances du décès)
(« De quelle manière » fait référence aux catégories suivantes : causes naturelles, accident, homicide, suicide et indéterminé).

Décision de faire enquête

Les enquêtes du coroner sont de deux types : obligatoire et discrétionnaire. Les enquêtes obligatoires sont menées conformément aux prescriptions de la *Loi sur les coroners*. En 2005, les décès survenus lors d'accidents de travail dans le secteur de la construction ou dans le secteur minier (sur le site d'un puits ou d'une carrière) et les décès survenus en détention ou en incarcération nécessitaient une enquête obligatoire. En 2007, la loi a fait l'objet d'une modification afin d'inclure dans les enquêtes obligatoires les cas des enfants décédés dans des circonstances très spécifiques. Toutes les autres enquêtes du coroner sont considérées comme discrétionnaires et peuvent être menées conformément à l'article 20 de la *Loi sur les coroners*.

Un coroner tient compte de plusieurs facteurs au moment de décider de faire ou non une enquête discrétionnaire. Il doit, par exemple, considérer si les réponses aux cinq questions sont connues. Le coroner peut aussi déterminer si, pour le public, il est souhaitable ou non de tenir une audience publique et complète des circonstances d'un décès. D'autre part, une enquête permet aux jurys de faire des recommandations utiles pour prévenir d'autres décès dans des circonstances similaires. Cette fonction de prévention constitue un aspect très important des enquêtes du coroner parce qu'elle favorise des changements qui rendront la province plus sûre. Les recommandations d'enquêtes antérieures du coroner ont entraîné des modifications aux lois (p. ex., délivrance graduelle du permis de conduire, droit du travail), aux politiques (p. ex., façon dont la police et les tribunaux administrent la justice), les procédures (p. ex., façon dont nous protégeons les enfants et dont les pratiques sécuritaires dans le domaine médical sont encouragées) et le développement de produits (p. ex., mécanismes de sécurité pour les véhicules motorisés et autres biens de consommation).

Aucun délai n'est prescrit entre la date du décès et la convocation d'une enquête du coroner.

Ce qu'une enquête du coroner n'est PAS

Une enquête du coroner n'est PAS un processus accusatoire. Il ne s'agit pas d'un procès, d'un processus d'interrogatoire préalable, d'une commission d'enquête parlementaire ou d'une campagne régie par des programmes personnels ou philosophiques. Une enquête du coroner est un processus inquisitoire conçu pour attirer l'attention du public sur les circonstances d'un décès, et constitue un examen public et impartial des faits.

Les verdicts et recommandations

Il *faut* que le jury réponde aux cinq questions : qui, quand, où, comment et par quels moyens. C'est le jury, et non le coroner ni toute autre partie mêlée à l'enquête, qui, en dernière analyse, donne les réponses à ces questions sur la foi des témoignages entendus.

Les jurys peuvent faire des recommandations visant à prévenir des décès en circonstances similaires. C'est grâce aux recommandations faites par des jurys du coroner que l'on procède à des modifications importantes pour améliorer la sécurité et la qualité de vie en Ontario. Dans certaines enquêtes du coroner, le jury peut juger inutile de faire une quelconque recommandation.

Les organisations et organismes qui sont invités à tenir compte des recommandations faisant suite à une enquête et proposées par le jury ne sont nullement tenus par la loi de les mettre en œuvre, et peuvent choisir de ne pas y répondre. Il n'empêche que la plupart des organisations et organismes reconnaissent que les recommandations du jury sont précieuses et importantes; par conséquent, la majorité des recommandations sont accueillies par une certaine forme de reconnaissance ou de réaction officielles. Le taux élevé de réponse aux recommandations est tout à l'honneur de l'intégrité et de l'efficacité du processus d'enquête par jury.

Méthode de distribution des recommandations de l'enquête

Le coroner qui préside l'enquête encourage les membres du jury à soumettre leurs recommandations regroupées sous les titres qui identifient l'organisme, l'entité, l'organisation ou le ministère auquel il faut acheminer la recommandation. Le personnel d'enquête au Bureau du coroner en chef examine et distribue aux organismes, organisations et ministères identifiés par les jurys, les recommandations accompagnées d'une lettre de présentation dans laquelle il demande au destinataire d'aviser le Bureau du coroner en chef de la mise en œuvre de ces recommandations.

Pour les enquêtes du coroner qui ont eu lieu en 2005, on a accordé aux organisations et organismes un délai d'un an pour répondre, à compter de la date où les recommandations ont été transmises. Après le délai d'un an, on a rédigé un rapport final sur chaque enquête. Pour les enquêtes du coroner qui ont eu lieu en 2006 et par la suite, le Bureau du coroner en chef a modifié ses procédures de façon à encourager l'envoi de réponses dans un délai d'un an à compter de la fin de l'enquête.

Évaluation des réponses données

Les organisations et organismes invités à réagir aux recommandations ont la possibilité d'évaluer leurs propres réponses en fonction des codes énumérés ci-dessous. Les réponses qui ne sont pas « auto-analysées » sont examinées par le personnel du Bureau du coronier en chef qui leur assigne les codes appropriés.

Les réponses aux recommandations du jury sont évaluées selon les codes suivants :

Code de réponse	Explication
1	La recommandation a été mise en œuvre
1A	La recommandation sera mise en œuvre
1B	Une recommandation de remplacement a été mise en œuvre
1C	Une recommandation de remplacement sera mise en œuvre
2	La recommandation est à l'étude
3	La recommandation comporte des questions non résolues qu'il faut aborder
4	La recommandation est rejetée
4A	La recommandation est rejetée en raison de déficiences
4B	La recommandation est rejetée par manque de ressources
5	La recommandation ne s'appliquait pas à l'organisme désigné
6	La recommandation est restée sans réponse
7	La réponse n'a pu être évaluée (par ex. : la réponse était vague, elle ne traitait pas de la recommandation, etc.)

Commentaires sur le rapport de 2005

Tout commentaire au sujet du présent rapport peut être adressé à :

Madame Kathy Kerr
Cadre de direction, enquêtes du coronier et projets spéciaux
Bureau du coronier en chef
26, rue Grenville
Toronto ON
M7A 2G9

Kathy.M.Kerr@ontario.ca

Pour obtenir des copies supplémentaires de ce rapport, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/pub_safety/office_coroner/about_coroner_fr.html

RAPPORT D'ENSEMBLE DES ENQUÊTES DU CORONER POUR 2005

								Code de réponse											
Enquête no	Nom	Recom.	Type d'enquête	De quelle manière	Jours	Organis. invitées à répondre	% réponse	1	1A	1B	1C	2	3	4	4A	4B	5	6	7
1	McKINNEY, Jonathan	7	Construct	A	2	2	100	4	1								2		
2	MONAHAN, Larry et WEST, Kenneth	8	Construct	A	3	10	70	3	1	2									2
3	BEGIN, Richard	1	Construct	A	1	1	100			1									
4	COOMBS, Thomas et WAGG, Jason	5	Construct	A	5	9	56	3				1							1
5	CASWELL, Moira	13	Discrét	A	7	8	63	11	1								1		
6	MILLER, Garry Clifton	0	Détention	N	1	0	s.o.												
7	PAIANO, Antonio	1	Construct	A	2	1	100			1									
8	JOLIN, Guy	2	Minier	A	2	4	25		1	1									
9	BARRETT, Kenneth Charles	5	Construct	A	3	7	71	2					1				1	1	
10	SMYTH, James Edwin	7	Construct	A	2	5	40	2		4		1							
11	YENSEN, Jeffrey	0	Détention	N	1	0	s.o.												
12	SPARKS, Roger	0	Détention	N	1	0	s.o.												
13	K. M. (enfant)	11	Détention	S	6	1	0											11	
14	REID, Percy	7	Construct	A	3	3	100			4		1					2		
15	DIPLOCK, Drew Emerson	3	Détention	S	1	1	100	2				1							
16	BLAIS, Denis	20	Discrét	S	12	6	67	8	1	2		1					1	7	
17	LAVASSEUR, Albert J.	0	Détention	N	1	0	s.o.												
18	CLEMENT, James et Ryan	11	Construct	A	4	1	100	8						1	2				
19	BLENTZAS, Nicholas	3	Détention	A	6	2	100	3											
20	BAKER, Cyril	1	Construct	A	2	1	100										1		
21	COASTER, Kenneth Terry	10	Détention	S	3	3	100	7	2	1									
22	DAVIDSON, William S.	5	Détention	A	9	6	83	2		1			1						1
23	HANNAN, Michael	16	Discrét	A	4	8	88	8		1		3					1	3	
24	FAUSTINI, Paolo	6	Construct	A	3	2	100	5									1		
25	FAIRSERVICE, Terry	12	Minier	A	3	1	100	5	5			1			1				
26	BISSCHOPS, Robert L.	12	Détention	A	5	4	75	6	1	1		1	3						
27	BOREA, Ernesto Joseph	0	Détention	A	2	0	s.o.												
28	BENJAMIN, Troy	8	Détention	N	5	1	100	4	1		1				2				
29	EL-ROUBI, Esseldine et LOPEZ, Pedro	85	Discrét	H	34	5	100	15	8	15	6	29	1	4	7				
30	NAKIC, Tamara	8	Discrét	N	10	2	100	2	3			1					2		
31	TAILLON, Daniel Maurice	3	Détention	S	2	1	100		1			2							
32	MEERE, Arthur Ernest	0	Détention	N	1	0	s.o.												
33	TOPEY, Negus Tafari	14	Détention	N	11	5	100	3	1	1		3					5		1
34	HAWKINS, Richard	9	Construct	A	3	7	57	4	1	1							3		
35	BLANCHETTE, Yvan	8	Détention	A	3	1	100	6						2					
36	WHETHAM, John	4	Construct	A	1	4	75	1	1			1					1		

Construct = construction

Discrét = discrétionnaire

N = naturel

A = accident

S = suicide

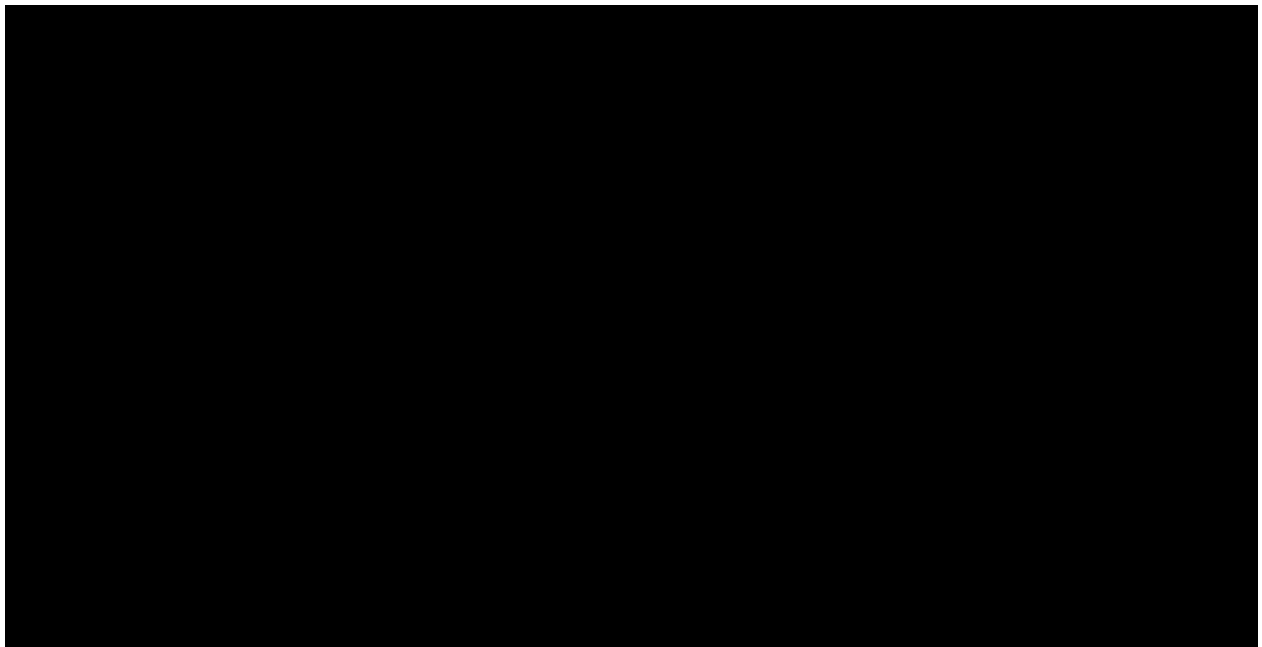
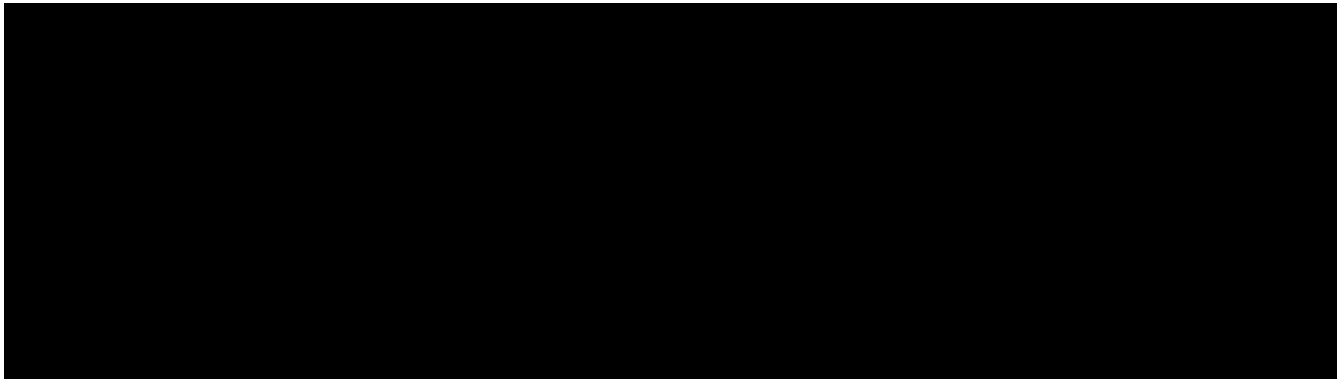
H = homicide

U = indéterminé

								Code de réponse												
Enquête no	Nom	Recom.	Type d'enquête	De quelle manière	Jours	Organis. invitées à répondre	% réponse	1	1A	1B	1C	2	3	4	4A	4B	5	6	7	
37	LAMONDAY, Peter	17	Détention	A	10	10	80	8		2	1	3	1					2		
38	SPURN, Gary, O.	10	Détention	A	3	11	82	4		3				2			1			
39	PRÉVOST, André	1	Construct	A	2	1	100	1												
40	MARTIN, Alfred	8	Détention	H	5	1	100	4	1					3						
41	LATIMER, Sabrina	19	Discrét	A	7	5	80	11	1	1	1	1	2	2						
42	EFFORD, David	5	Construct	A	2	3	100	4		1										
43	ANWAR, Najib	4	Détention	N	1	1	100	2						2						
44	BREDESEN, David N.	3	Construct	A	3	3	100	3												
45	HOFFMAN, Victor	0	Détention	N	1	0	s.o.													
46	VOSS, Steven Allan	13	Détention	S	4	2	50	8	1	3							1			
47	HAUGHTON, Dwight	5	Détention	A	5	3	100	1		1		3								
48	MORENCY, Craig James	3	Détention	A	2	1	100	2		1										
49	KENNEDY, Todd	3	Détention	S	3	1	100	3												
50	HENDERSON, John Charles	8	Construct	A	4	5	40	4		1				1			1	1		
51	WELSH, Chapen	6	Discrét	A	2	3	100	2				4								
52	ROESTAD, John	0	Détention	N	1	0	s.o.													
53	FRENKEL, Kurt Alfred	2	Détention	A	2	1	100	1		1										
54	RANDHAWA, Paramjit	7	Construct	A	3	4	50	3				1	1	1				1		
55	PAIEMENT, Jerry	0	Détention	N	1	0	s.o.													
56	ROESLER, David	9	Discrét	A	3	3	67	4		4								1		
57	COOPER, Tyler	18	Discrét	A	7	2	100	14		3							1			
58	McKNIGHT, Robert	0	Détention	S	1	0	s.o.													
59	STREET, Tom	8	Construct	A	8	6	83	2	3			1					2			
60	TEMPLE-MEDHURST, Mitchell	19	Discrét	A	7	8	88	16		1		1							1	
61	LAUZON, Albert	0	Détention	N	1	0	s.o.													
62	WHISSELLE, Roger	2	Discrét	N	5	1	100	2												
63	BOZIC, Tijana	10	Discrét	A	10	9	67	2		4	1	2					1			
64	JANIK, Marian	6	Construct	A	3	2	50			6										
65	VANDERKOLFF, Helena	22	Discrét	N	9	9	67	3		12			1				5		1	
66	EIDE, Phillip	0	Détention	N	2	0	s.o.													
67	WOOD, Douglas Roy	2	Construct	A	2	1	100			1				1						
68	JOANISSE, Stéphane	7	Minier	A	2	2	50					7								
69	FURSMAN, Kevin Richard	3	Détention	N	6	1	100	2									1			
70	LATHAM, Brian	1	Détention	N	1	1	100							1						
71	SETH, Larry William	0	Détention	N	1	0	s.o.													
	BELL, George																			
	EVANS, Donald																			
	EVANS, Caroline (Joy)																			
	McKAY, Vivian																			
72	OSTER, Cynthia	44	Discrét	A	20	18	61	19	2	9	3	6		1			3	1		
73	ASHLEY, William	8	Construct	A	13	6	83	6				2								
74	OLIVER, Robert Edward	14	Détention	A	3	1	100	4		5		2		3						
75	BARKER, Ronald	4	Détention	S	1	1	100	1						3						

								Code de réponse											
Enquête no	Nom	Recom.	Type d'enquête	De quelle manière	Jours	Organis. Invitées à répondre	% réponse	1	1A	1B	1C	2	3	4	4A	4B	5	6	7
76	EADIE, Randolph	5	Construct	A	2	7	100	3					1				1		
77	LEE, Wallace	7	Diskrét	A	5	6	50										7		
78	BOLGER, John Carl	3	Détention	S	7	3	100	1	2										
79	McINNES, James	0	Détention	N	1	0	s.o.												
80	McNEIL, Edward	10	Détention	A	7	6	67	5				2	1					2	
	Total	621			352	22		259	39	95	13	81	13	27	12	0	45	30	7
		Pourcentage du total des codes de réponse						41.7	6.3	15.3	2.1	13.0	2.1	4.3	1.9	0.0	7.2	4.8	1.1

SOMMAIRE DES ENQUÊTES DU CORONER (2005) SELON LE TYPE D'ENQUÊTE

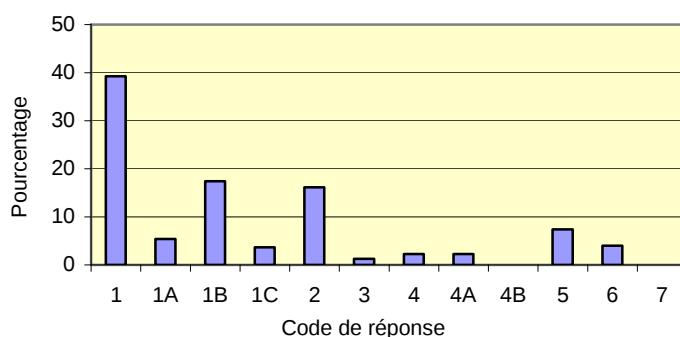


SOMMAIRE – ENQUÊTES DISCRÉTIONNAIRES

2005

Type d'enquête : discrétionnaire								Code de réponse											
Enquête no	Nom	Recom.	Type d'enquête	De quelle manière	Jours	Organis. Invitées à répondre	% réponse	1	1A	1B	1C	2	3	4	4A	4B	5	6	7
5	CASWELL, Moira	13	Discrét	A	7	8	63	11	1								1		
16	BLAIS, Denis	20	Discrét	S	12	6	67	8	1	2		1					1	7	
23	HANNAN, Michael	16	Discrét	A	4	8	88	8		1		3					1	3	
29	EL-ROUBI, Esseldine et LOPEZ, Pedro	85	Discrét	H	34	5	100	15	8	15	6	29	1	4	7				
30	NAKIC, Tamara	8	Discrét	N	10	2	100	2	3			1					2		
41	LATIMER, Sabrina	19	Discrét	A	7	5	80	11	1	1	1	1	2	2					
51	WELSH, Chapen	6	Discrét	A	2	3	100	2				4							
56	ROESLER, David	9	Discrét	A	3	3	67	4		4								1	
57	COOPER, Tyler	18	Discrét	A	7	2	100	14		3							1		
60	TEMPLE-MEDHURST, Mitchell	19	Discrét	A	7	8	88	16		1		1							1
62	WHISSELLE, Roger	2	Discrét	N	5	1	100	2											
63	BOZIC, Tijana	10	Discrét	A	10	9	67	2		4	1	2					1		
65	VANDERKOLFF, Helena	22	Discrét	N	9	9	67	3		12			1				5		1
72	BELL, George EVANS, Donald EVANS, Caroline (Joy) McKAY, Vivian OSTER, Cynthia	44	Discrét	A	20	18	61	19	2	9	3	6		1			3	1	
77	LEE, Wallace	7	Discrét	A	5	6	50										7		
TOTAL		298			142		79.87	117	16	52	11	48	4	7	7	0	22	12	2
							%	39.3	5.4	17.4	3.7	16.1	1.3	2.3	2.3	0.0	7.4	4.0	0.0
Nombre total d'enquêtes discrétionnaires :			16																

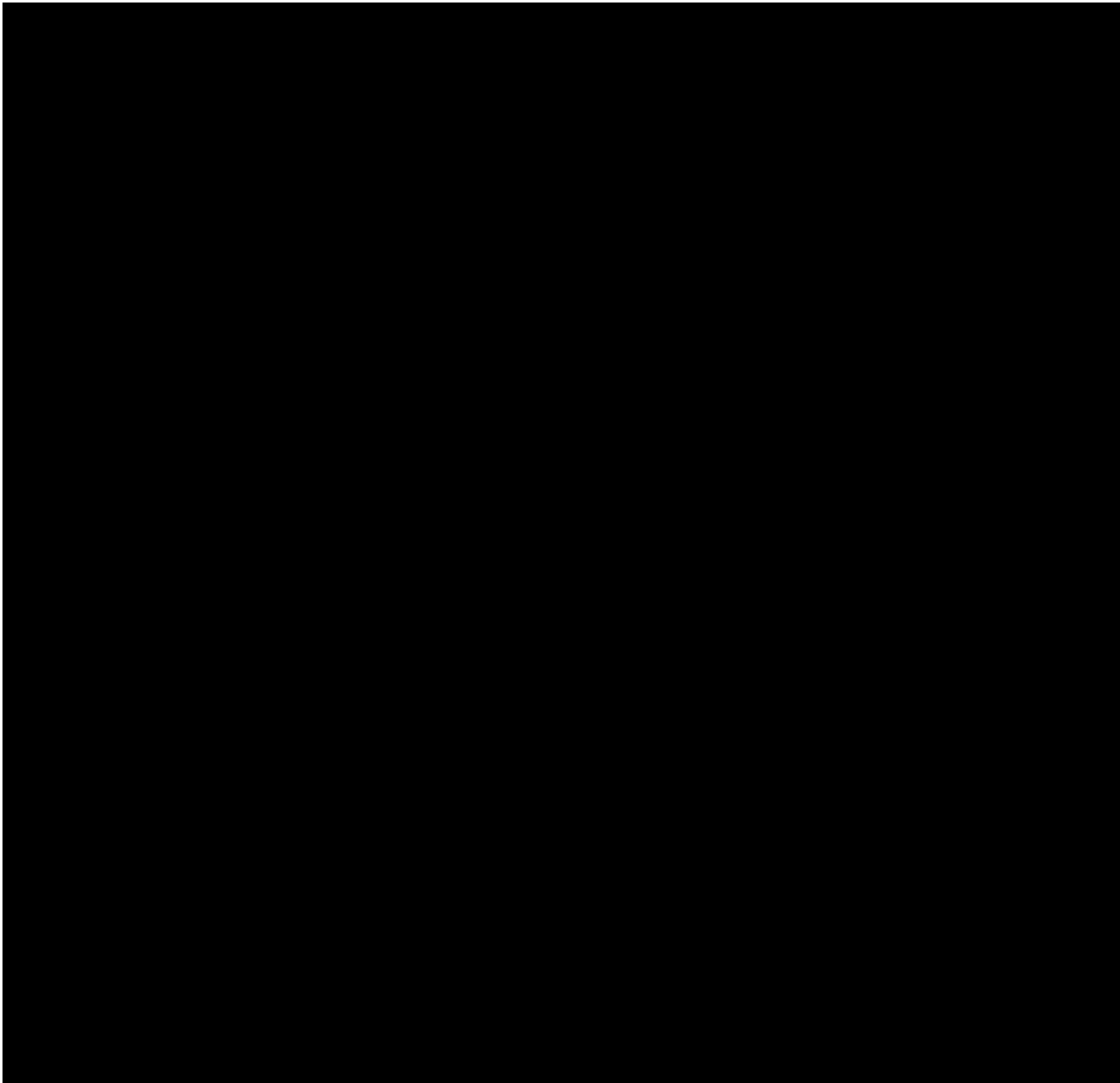
Pourcentage des codes de réponse
(Enquêtes discrétionnaires) - 2005



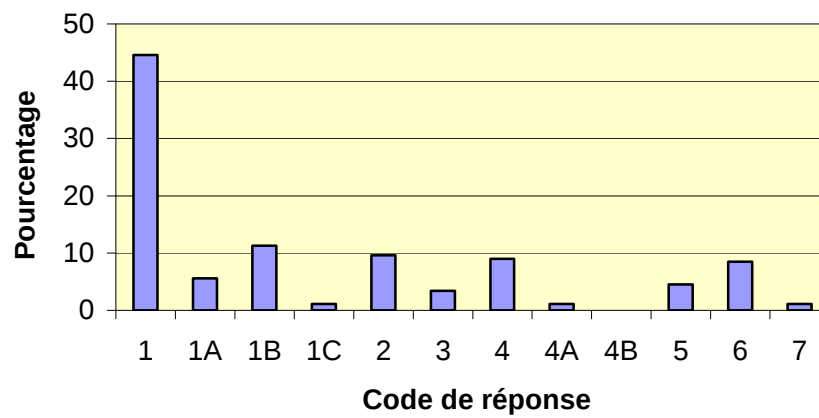
Légende - codes de réponse

1 A été mise en oeuvre	1A Sera mise en oeuvre	1B Recom. de rempl. a été mise en oeuvre	1C Recom. de rempl. sera mise en oeuvre
2 À l'étude	3 Questions non résolues	4 Rejetée	4A Rejetée pour déficiences
5 Ne s'appliquait pas à l'organisme désigné	6 Restée sans réponse	7 La réponse n'a pu être évaluée	4B Rejetée par manque de ressources

SOMMAIRE – ENQUÊTES OBLIGATOIRES FAISANT SUITE À UNE DÉTENTION 2005



**Pourcentage des codes de réponse
Enquêtes obligatoires, détention - 2005**



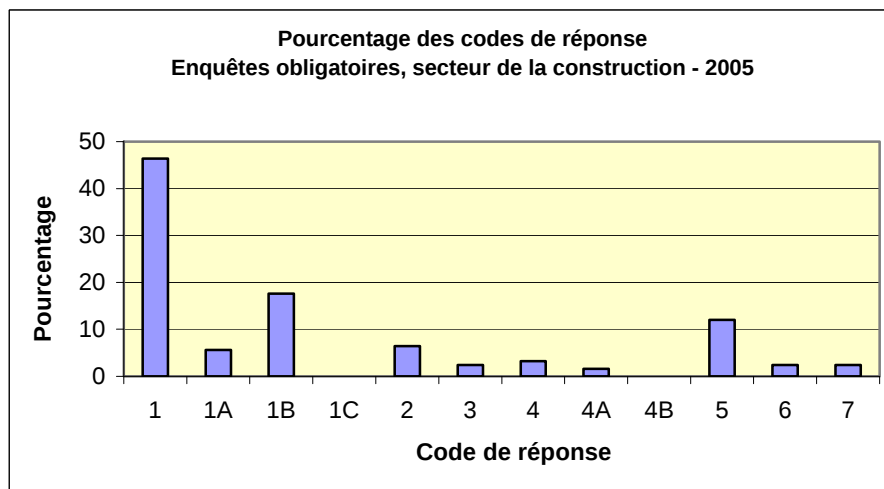
SOMMAIRE – ENQUÊTES OBLIGATOIRES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION 2005

Type d'enquête : construction (obligatoire)

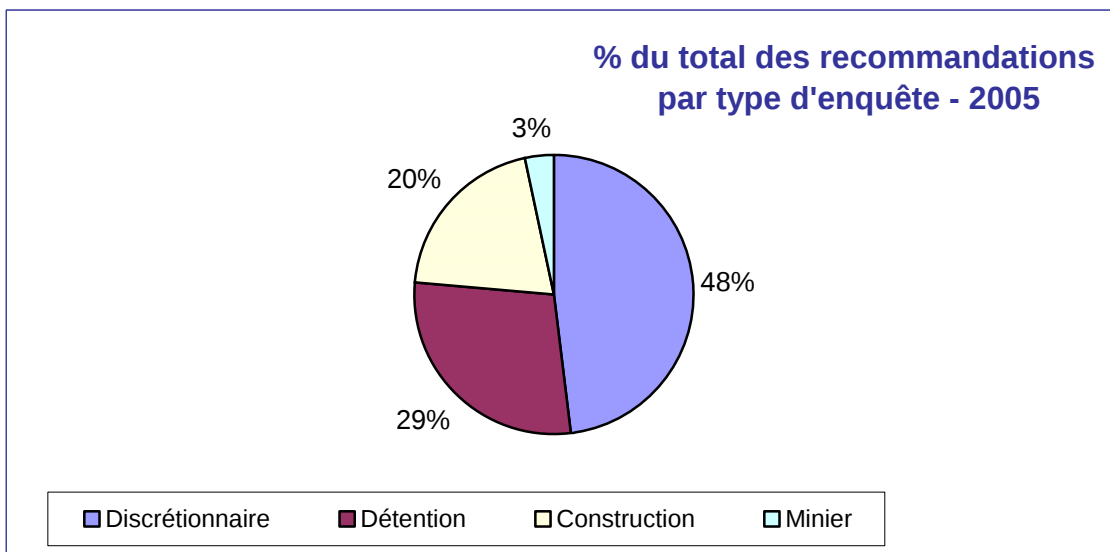
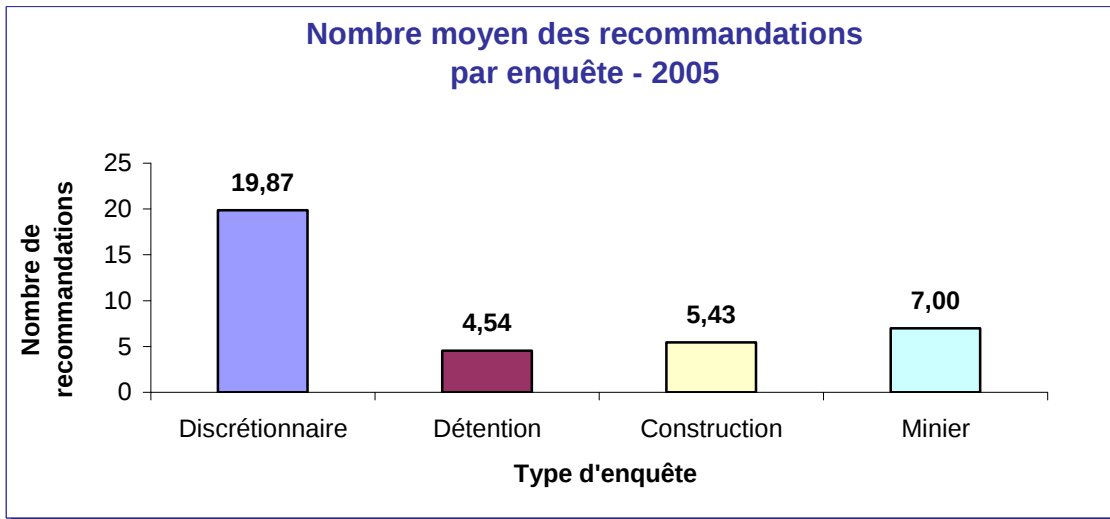
Type d'enquête : construction (Sbngatone)								Code de réponse											
Enquête no	Nom	Recom.	Type d'enquête	De quelle manière	Jours	Organis. Invitées à répondre	% réponse	1	1A	1B	1C	2	3	4	4A	4B	5	6	7
1	McKINNEY, Jonathon	7	Construct	A	2	2	100	4	1								2		
2	MONAHAN, Larry et WEST, Kenneth	8	Construct	A	3	10	70	3	1	2									2
3	BEGIN, Richard	1	Construct	A	1	1	100			1									
4	COOMBS, Thomas et WAGG, Jason	5	Construct	A	5			3				1							1
7	PAIANO, Antonio	1	Construct	A	2	1	100			1									
9	BARRETT, Kenneth Charles	5	Construct	A	3	7	71	2					1				1	1	
10	SMYTH, James Edwin	7	Construct	A	2	5	40	2		4		1							
14	REID, Percy	7	Construct	A	3	3	100			4		1					2		
18	CLEMENT, James et Ryan	11	Construct	A	4	1	100	8						1	2				
20	BAKER, Cyril	1	Construct	A	2	1	100										1		
24	FAUSTINI, Paolo	6	Construct	A	3	2	100	5									1		
34	HAWKINS, Richard	9	Construct	A	3	7	57	4	1	1							3		
36	WHETHAM, John	4	Construct	A	1	4	75	1	1			1					1		
39	PRÉVOST, André	1	Construct	A	2	1	100	1											
42	EFFORD, David	5	Construct	A	2	3	100	4		1									
44	BREDESEN, David N.	3	Construct	A	3	3	100	3											
50	HENDERSON, John Charles	8	Construct	A	4	5	40	4		1				1			1	1	
54	RANDHAWA, Paramjit	7	Construct	A	3	4	50	3				1	1	1				1	
59	STREET, Tom	8	Construct	A	8	6	83	2	3			1					2		
64	JANIK, Marian	6	Construct	A	3	2	50			6									
67	WOOD, Douglas Roy	2	Construct	A	2	1	100			1				1					
73	ASHLEY, William	8	Construct	A	13	6	83	6				2							
76	EADIE, Randolph	5	Construct	A	2	7	100	3					1				1		

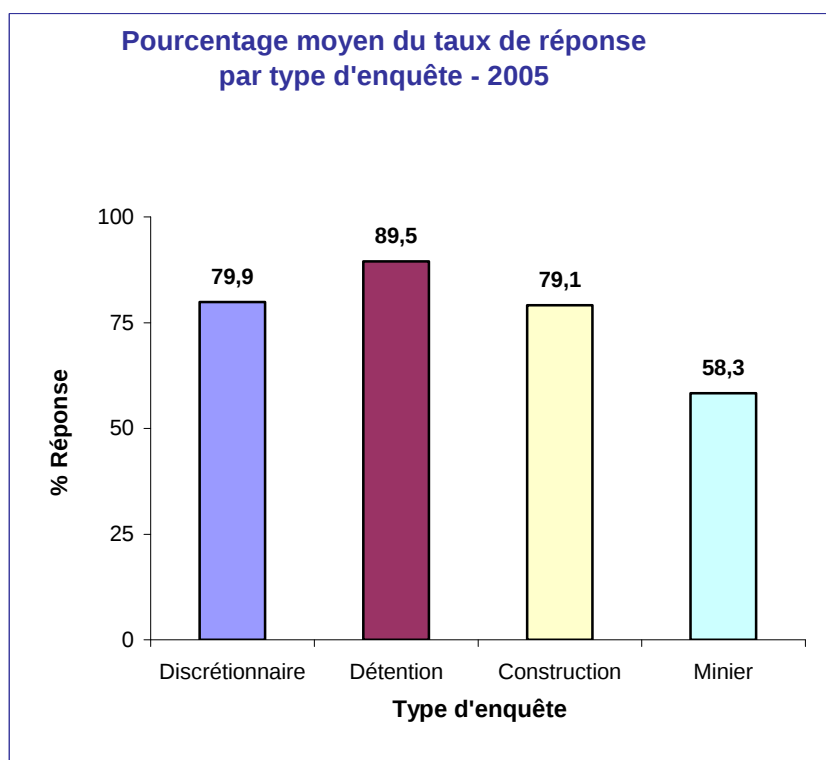
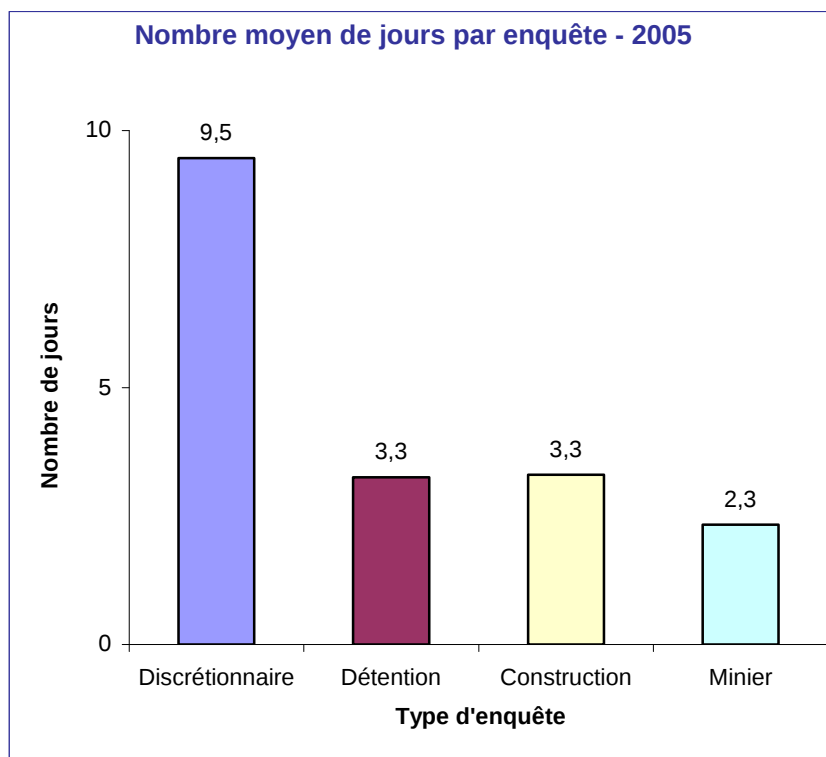
Nombre total d'enquêtes obligatoires en construction :

23

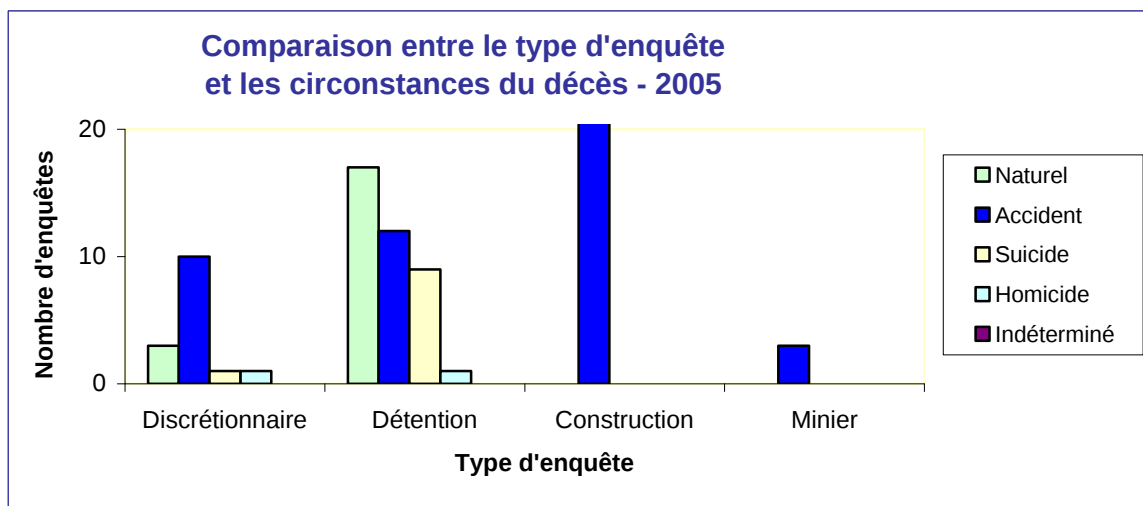
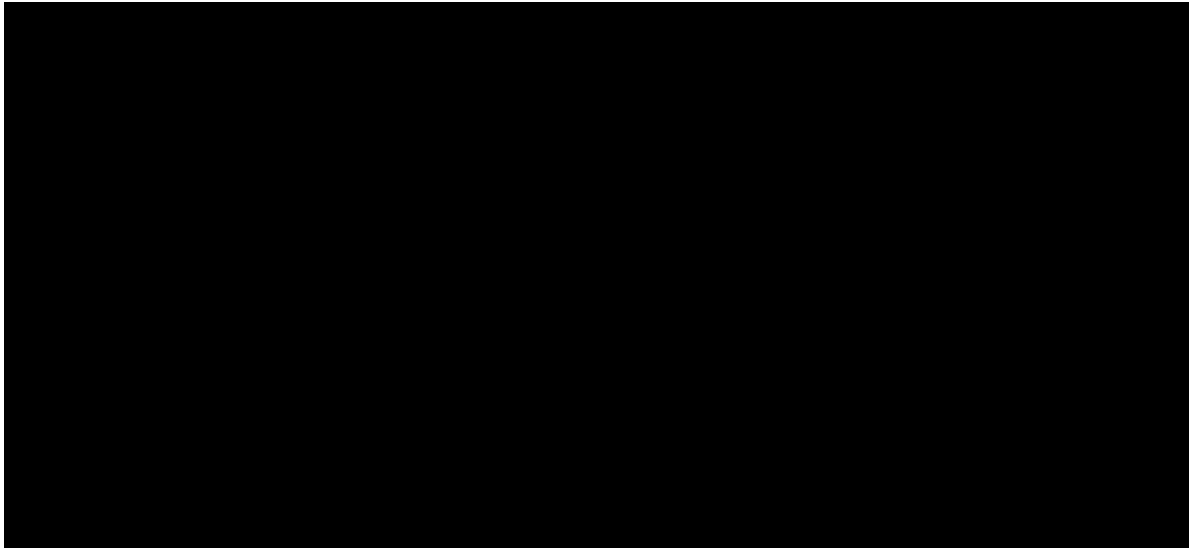


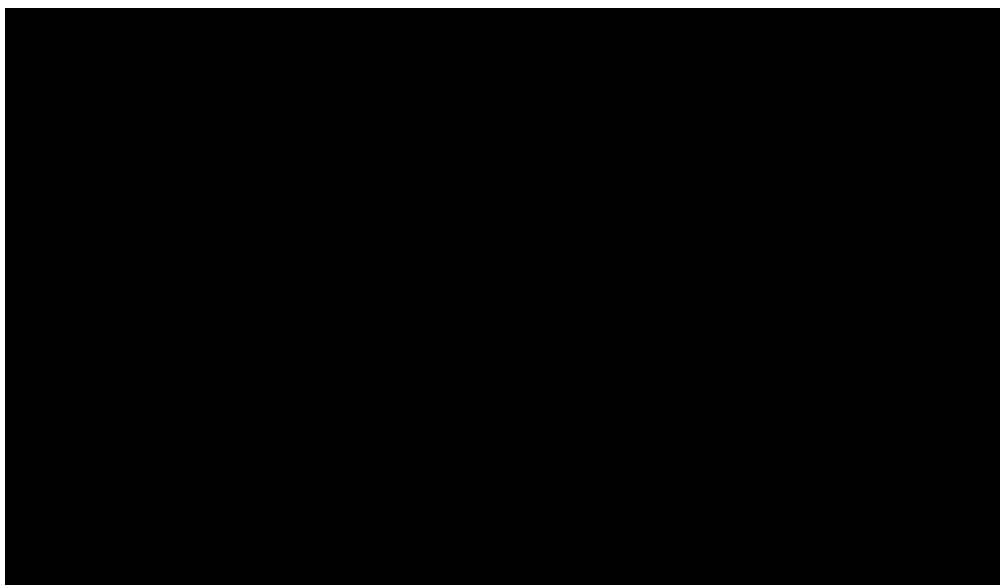
SOMMAIRE DES ENQUÊTES DU CORONER – 2005



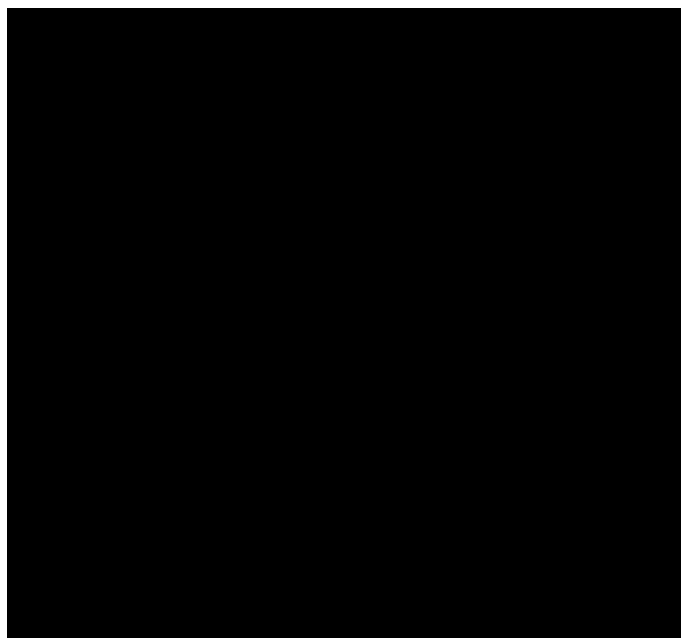


COMPARAISON ENTRE LES TYPES D'ENQUÊTES ET LES CIRCONSTANCES DU DÉCÈS 2005



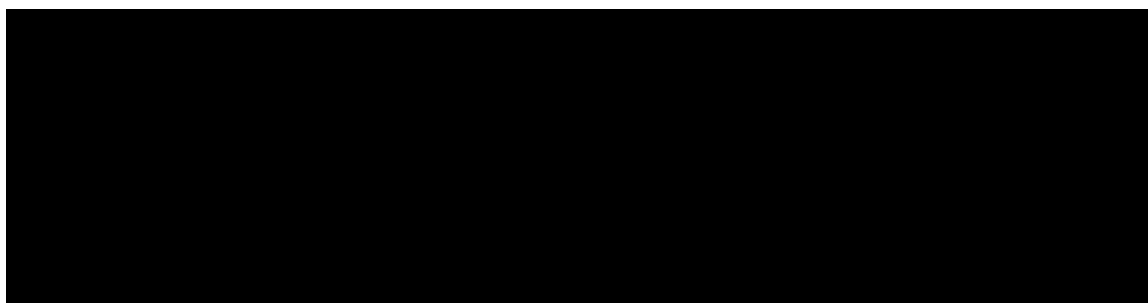


ENQUÊTES SANS RECOMMANDATIONS 2005



Nombre total d'enquêtes sans recommandations : 14

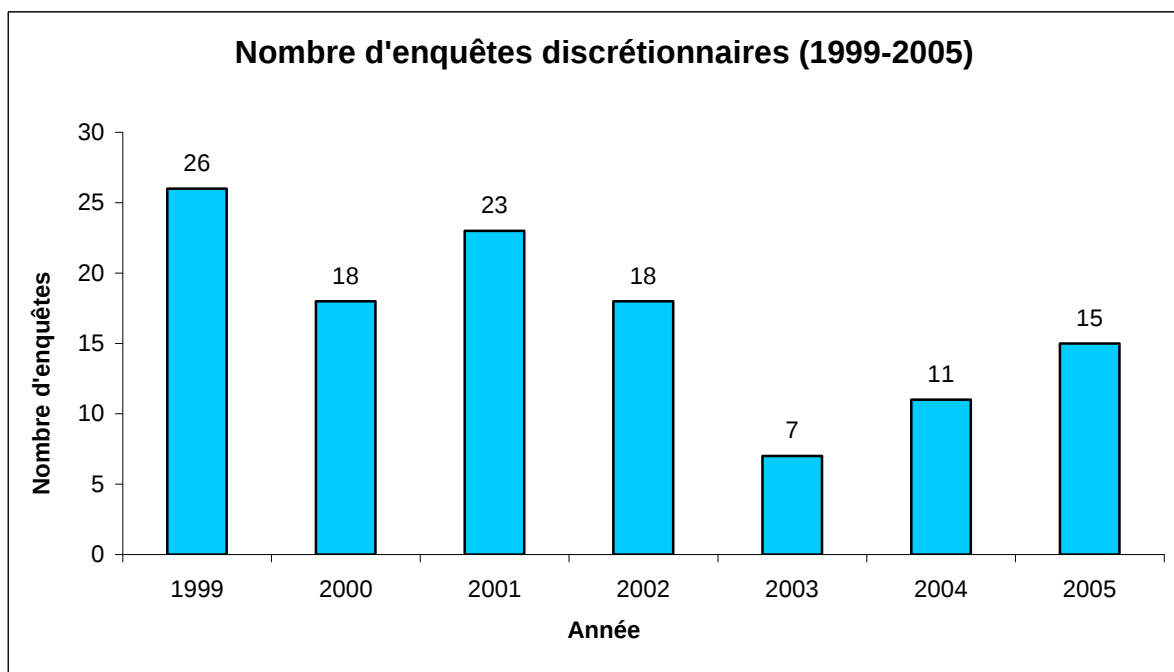
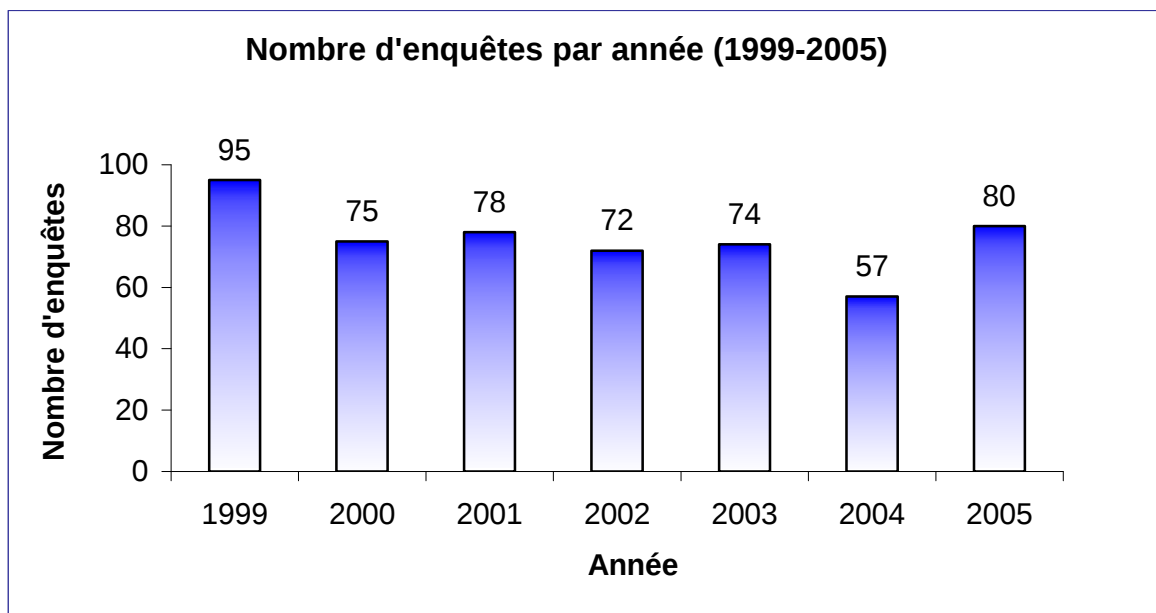
Proportion (%) des enquêtes sans recommandations sur le nombre total
d'enquêtes pour l'année 2005 : 17,5 %

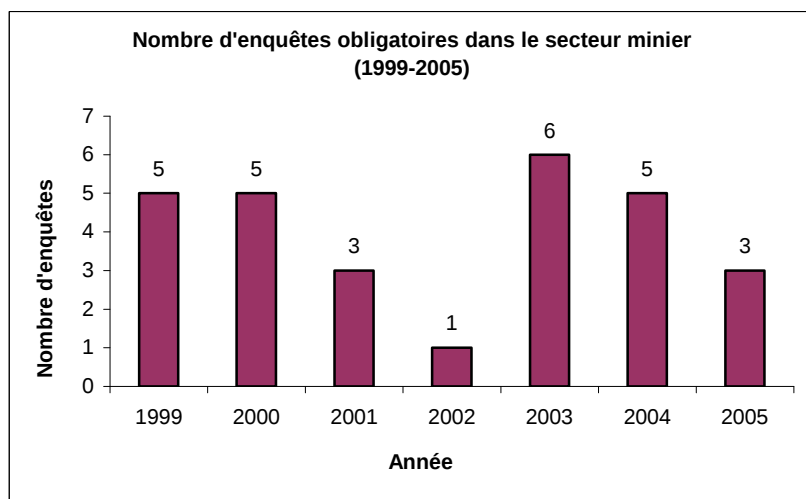
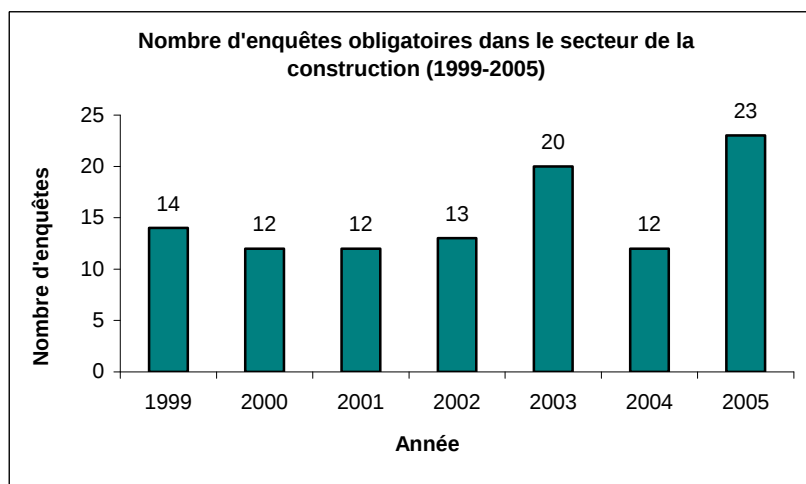
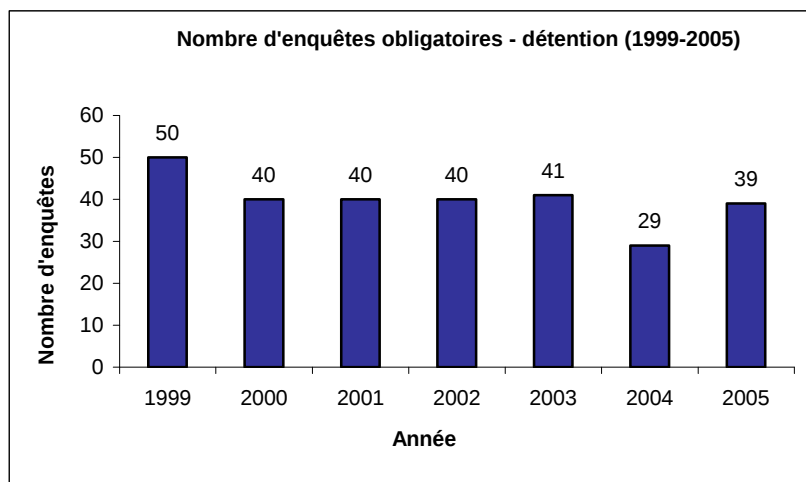


ANALYSE HISTORIQUE DES ENQUÊTES DU CORONER 1999-2005

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre total d'enquêtes du coroner	95	75	78	72	74	57	80
Nombre d'enquêtes dans le secteur de la construction (obligatoire)	14 (14 %)	12 (16 %)	12 (15 %)	13 (18 %)	20 (27 %)	12 (21 %)	23 (29 %)
Nombre d'enquêtes en détention (obligatoire)	50 (53 %)	40 (53 %)	40 (52 %)	40 (56 %)	41 (55 %)	29 (51 %)	39 (49 %)
Nombre d'enquêtes dans le secteur minier (obligatoire)	5 (5 %)	5 (7 %)	3 (4 %)	1 (1 %)	6 (8 %)	5 (9 %)	3 (4 %)
Nombre total d'enquêtes obligatoires	69 (72 %)	57 (76 %)	55 (71 %)	54 (75 %)	67 (91 %)	46 (81 %)	65 (81 %)
Nombre total d'enquêtes discrétionnaires du coroner	26 (28 %)	18 (24 %)	23 (29 %)	18 (25 %)	7 (9 %)	11 (19 %)	15 (19 %)

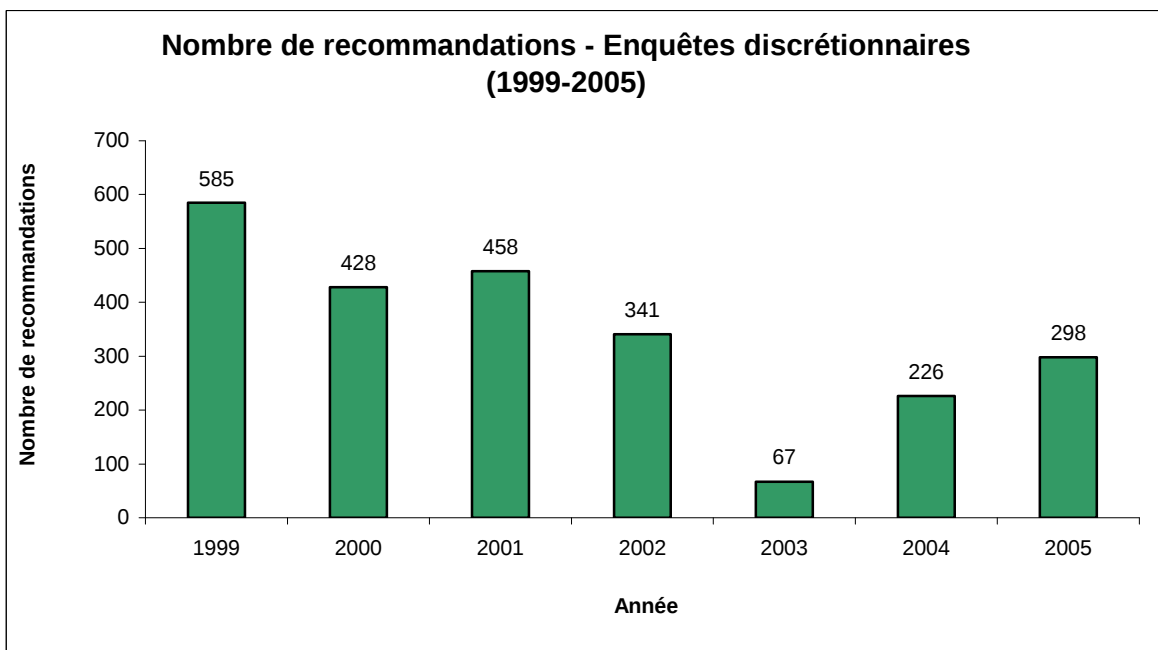
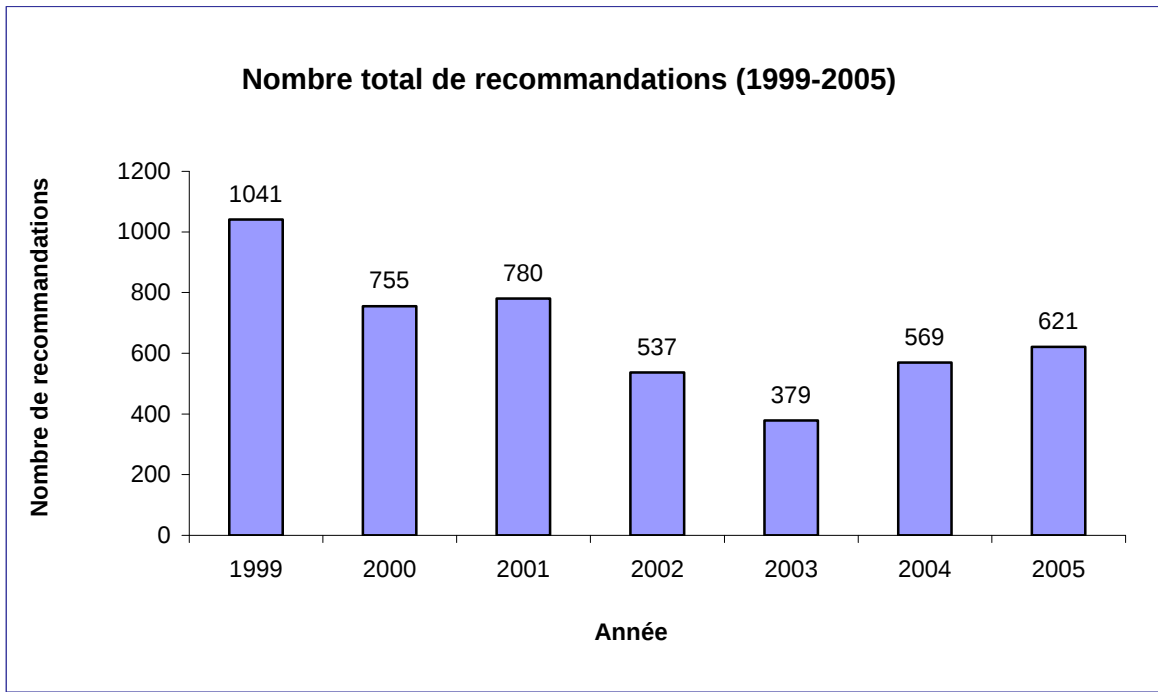
- N. B. Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 en raison de chiffres arrondis.

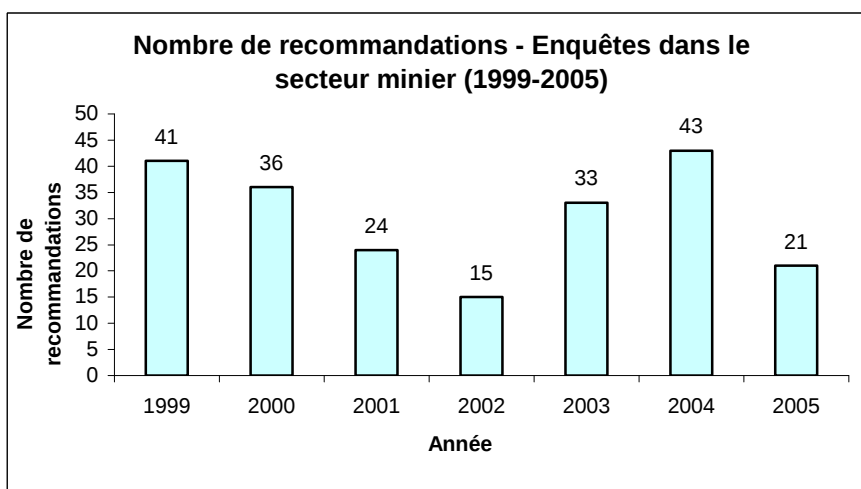
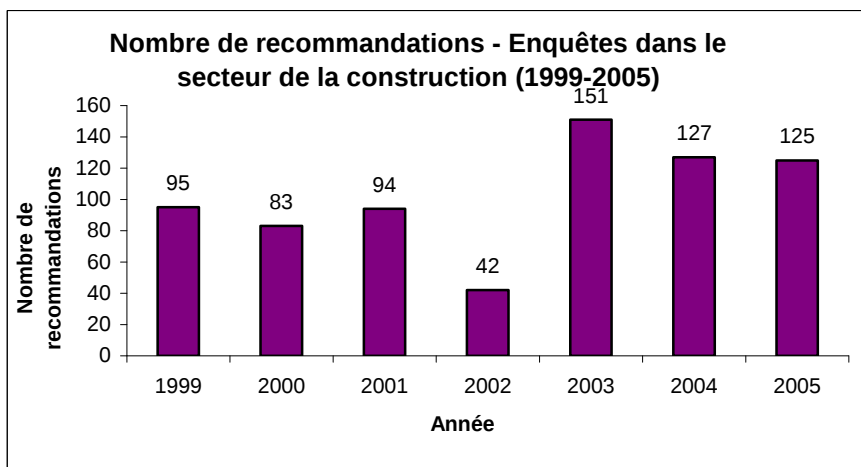
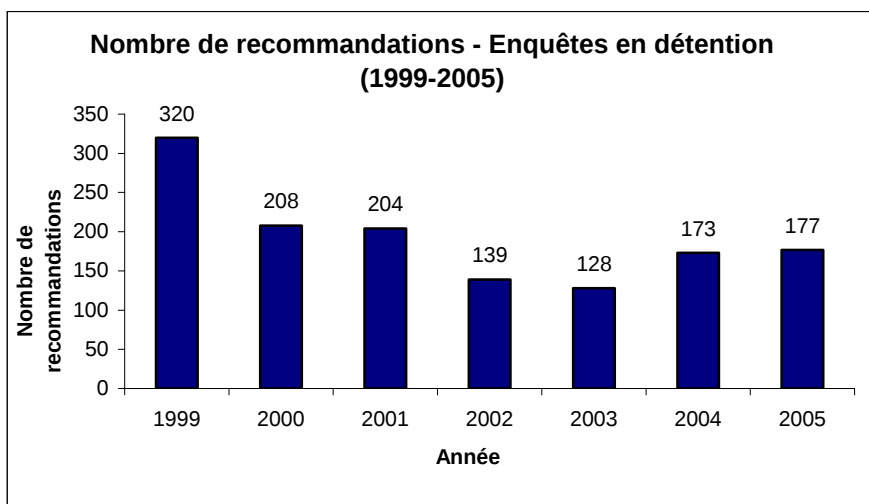




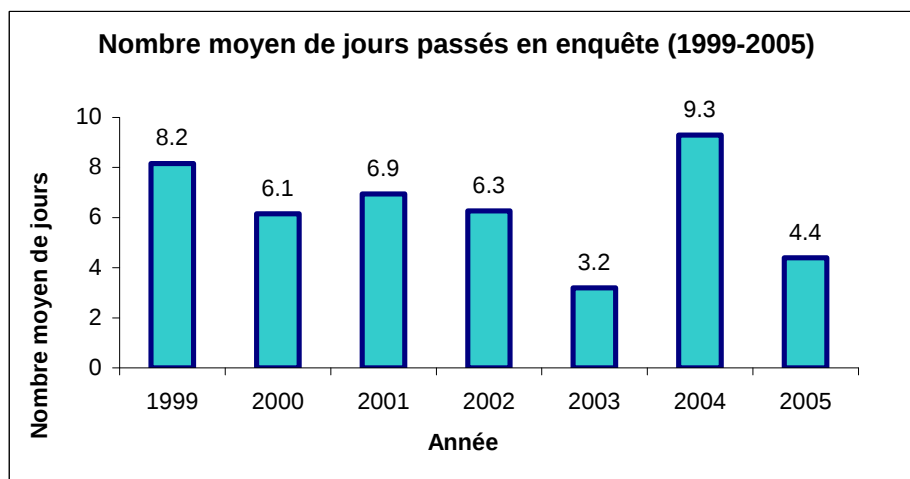
NOMBRE MOYEN DE RECOMMANDATIONS PAR TYPE D'ENQUÊTE 1999-2005

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre total d'enquêtes par année	95	75	78	72	74	57	80
Nombre total de recommandations par année	1042	755	780	537	379	569	621
Nombre moyen de recommandations par enquête	11.0	10.1	10.0	7.5	5.1	10.0	7.8
Recommandations selon le type d'enquête :							
Nombre d'enquêtes discrétionnaires	26	18	23	18	7	11	15
Nombre de recommandations lors d'enquêtes discrétionnaires		428	458	341	67	226	298
Nombre moyen de recommandations lors d'enquêtes discrétionnaires		23.8	19.9	18.9	9.6	20.5	19.9
Nombre d'enquêtes obligatoires (détection, construction et minier)	69	57	55	54	67	46	65
Nombre de recommandations de toutes les enquêtes obligatoires		327	322	196	312	343	323
Nombre moyen de recommandations de toutes les enquêtes obligatoires		5.7	5.9	3.6	4.7	7.5	5.0
Nombre d'enquêtes obligatoires en détection	50	40	40	40	41	29	39
Nombre de recommandations lors d'enquêtes obligatoires en détection		83	94	42	151	173	177
Nombre moyen de recommandations lors d'enquêtes obligatoires en détection		2.1	2.4	1.1	3.7	6.0	4.5
Nombre d'enquêtes obligatoires dans le secteur de la construction	14	12	12	13	20	12	23
Nombre de recommandations lors d'enquêtes obligatoires (secteur construction)		83	94	42	151	127	125
Nombre moyen de recommandations lors d'enquêtes obligatoires dans le domaine de la construction		6.9	7.8	3.2	7.6	10.6	5.4
Nombre d'enquêtes obligatoires dans le secteur minier	5	5	3	1	6	5	3
Nombre de recommandations lors d'enquêtes obligatoires dans le secteur minier		36	24	15	33	43	21
Nombre moyen de recommandations lors d'enquêtes obligatoires dans le secteur minier		7.2	8	15	5.5	8.6	7.0





NOMBRE MOYEN DE JOURS PAR ENQUÊTE 1999-2005



MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

1999 - 2005

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de recommandations qui ont été mises en œuvre (code 1)	554 (53 %)	402 (53 %)	376 (48,2 %)	178 (33 %)	108 (28,5 %)	227 (40 %)	259 (41,7 %)
Nombre de recommandations qui seront mises en œuvre (code 1A)	s. o.	35 (5 %)	30 (3,8 %)	52 (9,7 %)	21 (5,5 %)	57 (10 %)	39 (6,3 %)
Nombre de recommandations pour lesquelles une solution de rechange a été mise en œuvre (code 1B)	160 (15 %)	115 (15 %)	153 (19,6 %)	79 (14,7 %)	89 (23,5 %)	75 (13 %)	95 (15,3 %)
Nombre de recommandations pour lesquelles une solution de rechange sera mise en œuvre (code 1C)	s. o.	9 (1 %)	5 (0,6 %)	81 (15,1 %)	11 (2,9 %)	14 (2,4 %)	13 (2,1 %)
Nombre total de recommandations qui ont été ou qui seront mises en œuvre, ou pour lesquelles une solution de rechange a été ou sera mise en œuvre (1, 1A, 1B, 1C)	s. o.	561 (74,3 %)	564 (72,3 %)	342 (63,7 %)	229 (60,4 %)	377 (66 %)	406 (65,4 %)
Enquêtes discrétionnaires du coroner	s. o.	s. o.	369 (65 %)	219 (64 %)	41 (18 %)	141 (37 %)	196 (48 %)
Enquêtes obligatoires du coroner (total)	s. o.	s. o.	195 (35 %)	123 (36 %)	186 (81 %)	236 (63 %)	210 (52 %)
Détention	s. o.	s. o.	106 (19 %)	84 (25 %)	58 (25 %)	124 (33 %)	111 (27 %)
Construction	s. o.	s. o.	70 (12 %)	28 (8 %)	101 (44 %)	84 (22 %)	87 (21 %)
Secteur minier	s. o.	s. o.	19 (4 %)	11 (3 %)	27 (12 %)	28 (7 %)	12 (3 %)

* N. B. Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 en raison de chiffres arrondis.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de recommandations à l'étude	84 (8 %)	70 (9 %)	45 (5,77 %)	71 (13,2 %)	42 (11,1 %)	92 (16 %)	81 (13 %)
Nombre de recommandations comportant des questions non résolues	11 (1 %)	1 (1 %)	10 (1,28 %)	21 (3,9 %)	9 (2,4 %)	9 (1,6 %)	13 (2,1 %)
Nombre de recommandations rejetées (sans raison précise)	40 (4 %)	24 (3 %)	19 (2,44 %)	34 (6,3 %)	18 (4,7 %)	23 (4 %)	27 (4,3 %)
Nombre de recommandations rejetées en raison de déficiences	14 (1 %)	6 (1 %)	12 (1,54 %)	5 (0,9 %)	3 (0,8 %)	4 (0,7 %)	12 (1,9 %)
Nombre de recommandations rejetées par manque de ressources	4 (1 %)	0 (0 %)	2 (0,26 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Nombre de recommandations ne s'appliquant pas à l'organisme désigné	74 (7 %)	23 (3 %)	18 (2,31 %)	15 (2,8 %)	16 (4,2 %)	22 (3,9 %)	45 (7,2 %)
Nombre de recommandations restées sans réponse	92 (9 %)	53 (7 %)	110 (14,1 %)	39 (7,3 %)	34 (9 %)	34 (6,0 %)	30 (4,8 %)
Nombre de recommandations qui n'ont pu être évaluées	9 (1 %)	7 (1 %)	0 (0 %)	10 (1,9 %)	28 (7,4 %)	10 (1,8 %)	7 (1,1 %)

* N. B. Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 en raison de chiffres arrondis.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre total d'enquêtes du coroner SANS recommandations (% du total des enquêtes du coroner)	s. o.	s. o.	21 (27 %)	15 (21 %)	26 (35 %)	9 (16 %)	14 (17,5 %)
Enquêtes discrétionnaires sans recommandations (% du total des enquêtes sans recommandations)	s. o.	s. o.	1 (4,7 %)	0	1 (3,8 %)	0	0
Enquêtes obligatoires sans recommandations (% du total des enquêtes sans recommandations)	s. o.	s. o.	20 (95,2 %)	15 (100 %)	25 (96,1 %)	9 (100 %)	14 (100 %)
<i>Détention – Enquêtes sans recommandations</i> (% du total des enquêtes sans recommandations)	s. o.	s. o.	20 (95,2 %)	14 (93 %)	22 (84,6 %)	9 (100 %)	14 (100 %)
<i>Construction – Enquêtes sans recommandations</i> (% du total des enquêtes sans recommandations)	s. o.	s. o.	0	1 (7 %)	3 (11,5 %)	0	0
<i>Secteur minier</i>	s. o.	s. o.	0	0	0	0	0

* N. B. Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 en raison de chiffres arrondis.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de réponse aux recommandations (% des organisations invitées à répondre qui ONT répondu)	s. o.	s. o.	75,8 %	78,5 %*	80,5 %	85,2 %	82,3 %
Enquêtes discrétionnaires	s. o.	s. o.	77,3 %	83,9 %	71,7 %	79,4 %	79,9 %
Enquêtes obligatoires (total)	s. o.	s. o.	75,4 %	76,1 %	83,4 %	88 %	82,9 %
<i>Détention</i>	s. o.	s. o.	82,6 %	47,9 %	74,3 %	85,2 %	89,5 %
<i>Secteur de la construction</i>	s. o.	s. o.	76,9 %	80,6 %	81,4 %	88,8 %	79,1 %
<i>Secteur minier</i>	s. o.	s. o.	66,7 %	100,0 %	94,5 %	90 %	58,3 %
** calculé en faisant la moyenne du % du taux de réponse pour toutes les enquêtes du coroner avec recommandations							

* N. B. Les pourcentages peuvent ne pas atteindre 100 en raison de chiffres arrondis.

N. B. De nouveaux codes ont été créés en 2000 pour rendre compte des recommandations qui *seront* mises en œuvre ou des recommandations pour lesquelles des *solutions de rechange seront* mises en œuvre.

Certaines statistiques pour 1999 et 2000 ne sont pas disponibles. On a commencé à compiler des statistiques détaillées à compter de 2001.

Analyse des réponses aux recommandations de chaque enquête du coroner

http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/english/pub_safety/office_coroner/about_coroner.html